

Mercuriale des bois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **66 (1915)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et pour terminer, nous saisissons volontiers l'occasion de remercier cordialement tous ceux qui se sont intéressés à notre œuvre, les autorités cantonales et communales, la presse et tout particulièrement les inspecteurs forestiers cantonaux. Ces derniers voudront bien nous conserver encore leur précieux appui de manière à ce que notre publication puisse remplir pleinement son but. C'est à cette condition que notre Société pourra faire honneur aux lourdes charges financières qu'elle a dû assumer.

Lausanne, février 1915.

Le président de la Société des forestiers suisses:
(sig.) *Muret*, inspecteur forestier cantonal.

MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

Prix des bois en décembre/janvier 1914/15.

B. Bois façonnés en forêt.

b) Résineux. Billes.

Vaud. III^e arrondissement. Vevey.

Etat de Vaud. A l'**Alliaz** (transport jusqu'à la gare de Blonay fr. 5) 18 m³ épic. de bonne qualité, fr. 21.65. — A la **Côte de Rougemont** (transport jusqu'aux gares de Rougemont et de Gessenay fr. 2) 174 m³ épic. d'excellente qualité; fr. 24, pour les sciages dont le diamètre dépasse 24 cm; fr. 18 pour ceux dont le diamètre va de 15 à 23 cm. — **Commune des Planches-Montreux. Nermont, la Fauille et au Tallo** (transport jusqu'à la gare de Montreux fr. 8) 1055 plots de 4 m, 487 m³, $\frac{3}{10}$ épic. $\frac{7}{10}$ sap., fr. 17; bois sain, de bonne qualité, mais un peu grossier et provenant d'exploitations du printemps 1914. — **Commune de Blonay. Aux Pautex** (transport jusqu'à Châtel St-Denis fr. 5) 125 m³, $\frac{6}{10}$ épic. $\frac{4}{10}$ sap., fr. 20.90; bois sain, de bonne qualité. — A la **Mauguettaz** (transport jusqu'à la gare de Blonay fr. 5) 95 m³ épic., fr. 22; bois de fortes dimensions, noueux et grossier. — Au **Fourgepair** (à Châtel St-Denis fr. 4.50) 38 m³ épic., fr. 21.30; bonne qualité. — **Commune de St-Légier. Aux Allamands** (transport jusqu'à Châtel St-Denis fr. 4) 112 m³ épic., fr. 25.15; bois de belle qualité, fin, propre de nœuds. — **Commune du Châtelard-Montreux. La Cergnaulaz** (aux Avants fr. 2.50) 51 m³ épic., fr. 21.40; bois de qualité moyenne, sain.

e) Bois de feu.

Etat de Vaud. A la **Rilte** (transport jusqu'à Rougemont fr. 1.50) 37 st. épic., quart et rondin, fr. 6.55. — A la **Côte de Rougemont** (aux lieux de consommation fr. 2.50) 41 st. épic. petit rondin, fr. 4.80. — A l'**Alliaz** (à Blonay et St-Légier fr. 2) 167 st. hêtre quart et rondin, fr. 12.70; 60 st. épic. quart, en partie sec, fr. 6.55. — **Commune de Veytaux. Taillis communaux** (bois empilés sur les places de dépôt, au village) 149 st. hêtre rondin, fr. 15.30; 61 st. feuillus divers, fr. 11.80. — **Commune des Planches-Montreux; Gorgollion et Fauille** (aux lieux de consommation fr. 1.50) 42 st. hêtre rondin, fr. 12.40; 24 st. feuillus divers, fr. 11.85; 59 st. sap. branches, fr. 8.15. — **Commune du Châtelard-Montreux. La Tornalette** (à Montreux fr. 2.50) 40 st. hêtre rondin, fr. 14. — En **Chessy** (à Montreux fr. 4) 28 st. épic. quart, fr. 9.20. — En **Baret** (à Montreux fr. 3) 74 st. sap., fr. 8. — **Commune de Blonay. A la Neuvaz** (aux lieux de consommation fr. 3) 145 st. épic. quart et rondin, fr. 6.10. — Au **Bois Devens** (à Blonay fr. 1.50) 44 st. hêtre quart, fr. 16.80; rondin fr. 14.85. — **Commune de Château-d'Oex. Au Pissot** (à Château-d'Oex fr. 1.50) 28 st. épic. et sap. quart et rondin, fr. 11.90.

Bois de râperie.

Etat de Vaud. Forêts du cantonnement de Rougemont (bois rendus sur wagon, aux gares de Rougemont et Gessenay) 115 st. épice. rondin, fr. 10; bois de première qualité, très fin.

Situation du marché. La situation du marché des bois, pendant les deux derniers mois écoulés, peut être caractérisée en quelques mots: calme plat, pour les bois de service et grande activité pour les bois de feu. Toutefois, différents facteurs imprévus ont modifié localement cette situation; il n'est pas sans intérêt de voir cela de plus près.

Si la situation troublée, dans laquelle nous vivons, a eu pour conséquence un arrêt complet dans l'industrie du bâtiment et comme corollaire la suppression de la demande des bois de charpente, il n'en est heureusement pas de même pour les bois de sciage. Les fabriques de lait condensé et de chocolat sont en pleine activité et leur consommation de bois pour la caisse est plus forte que jamais. La scierie de la maison Nestlé & Cie., à Bulle, a fait d'importants achats de sciages et a rafflé, en quelque sorte, tous ceux qui étaient à vendre dans l'arrondissement. Grâce surtout à ce fait, les coupes ont toutes trouvé preneur; il est vrai qu'elles sont restées d'un tiers environ inférieures en volume à celles des années précédentes. Les prix sont de fr. 1 à 4 par m³ inférieurs à ceux de 1912/13.

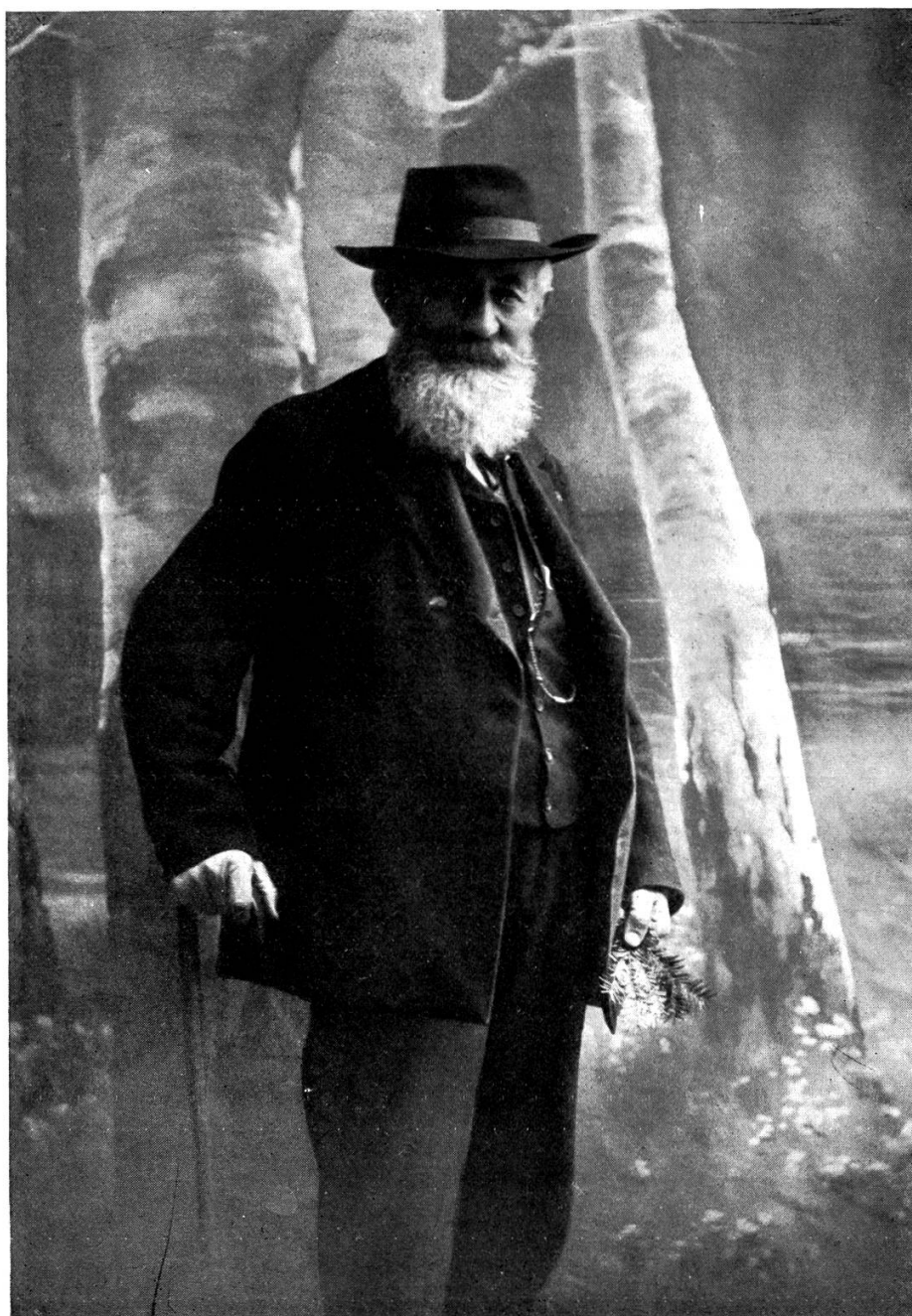
Quant aux bois de feu, la situation a été plus complexe. Aussi longtemps qu'une disette de charbons minéraux semblait à redouter, les prix se maintinrent très élevés. Mais, à l'instigation de l'Etat, communes et particuliers fabriquèrent, pour éviter la pénurie des matériaux de chauffage, une quantité telle de bois de moule que le marché en fut encombré. Dans quelques communes, à Montreux spécialement, pour le sapin, l'offre fut bien supérieure à la demande. Les mises ne permettaient plus de liquider d'importants stocks. Il fallut recourir aux ventes de gré à gré et par soumission. L'argent étant devenu toujours plus rare, les prix baissèrent sensiblement, ce qui n'est pas pour surprendre. Aux Planches, cette baisse a comporté, vis-à-vis de 1912, environ fr. 4 par stère pour le hêtre; à Veytaux fr. 1 à 1.50. Au Pays-d'Enhaut, où les exploitations dans les forêts particulières ont fortement diminué, le bois de feu de sapin fut très recherché; son prix fut supérieur à celui des années précédentes.

Un fait nouveau semble devoir annoncer une reprise pour les bois de feu de résineux. En effet, quelques fabriques de pâte de bois, qui, précédemment, n'achetaient pas dans notre région, font mine de vouloir y conclure d'importants marchés. Quelques-uns ont eu lieu déjà. La matière première que ces fabriques tiraient, avant la guerre, de la Forêt Noire, d'Autriche et de Russie, venant à manquer, elles sont dans l'obligation maintenant de la chercher dans notre pays. De pareils achats seront facilités par des réductions de tarifs de transport auxquelles les C. F. F. ont bien voulu consentir dans quelques cas. Si bien que les communes qui n'avaient pas réussi à se débarrasser de gros stocks de bois de feu résineux peuvent entrevoir maintenant la possibilité de le faire à des prix rémunérateurs.

Voilà une conséquence de la guerre, bien inattendue, qui pourrait avoir pour les forêts de notre contrée, et de façon durable, les meilleurs résultats.

***** **Sommaire du N° 12.** *****
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“, rédigé par le prof. Decoppet, à Zurich.

Aufsätze: An unsere Leser. — Weisserle und Tessinkorrektion. Von F. Aubert. — Verbau einer Rufe im Jura. Von A. Pillichody. — Forstliche Studienreise nach Thüringen im Juni 1913. Von E. Meyer, Forstverwalter in Langenthal. — **Vereinsangelegenheiten:** Mitteilung des Kassieramtes. — **Mitteilungen:** Eidgenössisches forst- und landwirtschaftliches Institut. — Der Alpwald. — Zum Rücktritt des Herrn Dr. Ulrich Meister als Forstmeister der Stadt Zürich. — Mitteilung. — **Forstliche Nachrichten.** — **Bücheranzeigen.** — **Holzhandelsbericht.**



† Charles Bertholet
ancien inspecteur des forêts, à Lausanne, 1834—1915